

BILAN ANNUEL
DE LA
PRÉSIDENCE
du Professeur
Michel Geoffroy

année
2023

L'université des Antilles,
c'est 5 campus sur 2 pôles
autonomes : le Campus de
Fouillole, le Campus du
Camp Jacob, le Campus de
Schoelcher, l'INSPE de
Guadeloupe et l'INSPE de
Martinique



L'université des Antilles, c'est 13 500 étudiants

L'université des Antilles, c'est 91 185m² de surface
bâtie

L'université des Antilles, c'est 414 personnels BIATSS
et 484 enseignants et enseignants-chercheurs



Notre université
des Antilles, c'est
aujourd'hui un
“Lieu-Monde”

I.	Le classement de Shanghai. Le recherche au centre de nos ambitions	p. 5
	1) L'UA entre dans le classement de Shanghai	p. 6
	2) La création de la DIREV pour une recherche structurée et ambitieuse	p. 7 p. 8
II.	L'UA comme entité implantée au coeur de ses territoires et impliquée aux côtés de sa jeunesse	p. 10
	1) Des conventions historiques avec des acteurs majeurs de la Martinique et de la Guadeloupe : la CTM et le Conseil Départemental de Guadeloupe	p. 11
	2) De nombreuses conventions avec les institutions de l'État : des engagements conjoints et ambitieux	p. 16
III.	L'UA, formatrice de la jeunesse de ses territoires	p. 18
	1) L'attractivité de l'UA auprès des jeunes : mieux faire connaître notre offre de formation pour une orientation des étudiants optimale	p. 19
	2) Les nouvelles formations de l'UA : une offre en perpétuelle évolution en réponse aux besoins du territoire	p. 21
	3) Des rencontres professionnelles organisées tout le long de l'année afin de favoriser l'insertion des jeunes	p. 24
IV.	L'UA comme haut lieu de la vie étudiante et de la culture en partage	p. 25
	1) Une vie étudiante florissante et des manifestations culturelles d'envergure	p. 26
	2) Le SUAPS : une croissance significative de la participation étudiante et des initiatives pour le bien-être physique et mental	p. 35
	3) La dynamique éditoriale et l'affirmation des PUA	p. 36

V.	Une politique d'ouverture au monde qui se déploie : les Antilles et leur rayonnement	p. 38
	1) Accroître la visibilité à l'international : un objectif clair en pleine réalisation	p. 39
	2) Le développement des relations de l'UA avec ses voisins de la Caraïbe hispanophone et d'Amérique latine	p. 41
	3) La création de la Maison des Langues : un jalon majeur pour la promotion linguistique et la mobilité internationale	p. 44
	4) Les PUA comme pilote à l'université de la Réunion	p. 45
	5) La visite de l'ambassadeur de l'Inde en France : des perspectives de partenariats scientifiques et de mobilité étudiante entre l'Inde et l'UA	p. 46
VI.	Le renforcement de l'UA	p. 47
	1) Les maillages de la Direction des Ressources Humaines	p. 48
	2) Les offres de formation de l'UA accréditées	p. 50
	3) La structuration de la direction des études et de la vie étudiante pour une sécurisation et une meilleure gestion de l'offre de formation	p. 50
	4) La responsabilité sociale de l'université	p. 52
	5) La modernisation des outils de l'UA : le développement d'applications et la mise en place du télétravail	p. 55
	6) La poursuite des projets immobiliers prospectifs	p. 58
	Le suivi des contentieux	p.59
	Conclusion générale	p.61
	Les mots des étudiants	p.62

LE MOT DU PRÉSIDENT



A maintenant un peu plus de deux ans de la prise de fonction de la nouvelle gouvernance, je suis fier de pouvoir affirmer que l'université des Antilles a connu une heureuse transformation. L'université des Antilles et son image ont été magnifiées, grandies ; et le chaos qui pouvait siéger jusqu'alors peut aujourd'hui enfin être évoqué au passé.

En deux ans, nous avons su assoir notre rayonnement et nous affirmer comme entité attractive et respectée au sein de nos territoires d'implantation. Grâce à un engagement constant, à des standards élevés envers nous-mêmes, à une communication transparente et honnête avec notre tutelle, l'État et nos nombreux partenaires, nous avons su édifier collectivement un capital de confiance et de crédibilité.

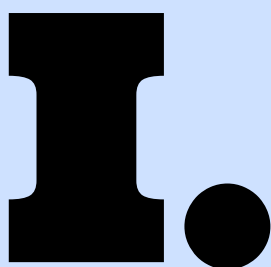
“Pour la première fois dans son histoire, l'université des Antilles se positionne comme un acteur majeur du développement de ses territoires et est déterminé à agir, à se distinguer.”

Propos liminaires du Président, CA du 31 mai 2023

Ce bilan de l'année 2023 est ainsi celui de toute une équipe administrative, technique, politique. Il est notre accomplissement à tous.

Je tiens à remercier l'investissement et le travail de centaines de collègues, en responsabilité ou non, d'élus ou non. Merci à tout le personnel technique, les professeurs, les maîtres de conférences, les chercheurs, et surtout merci aux étudiants. Merci à tous pour chaque dynamique positive, pour chaque action en faveur de l'université que vous avez pu et pourrez accomplir.

Soyez assurés que l'université des Antilles continuera son ascension. Nous continuerons, tous ensemble, à faire de notre université un Lieu-Monde, un établissement dynamique, attractif et digne représentant de l'enseignement supérieur dans la Caraïbes.



Le classement de Shanghai. La recherche au centre de nos ambitions.

“ L’UA, en tant que lieu d’excellence et de fourmillement intellectuel, a pour objectif de développer, par la recherche, l’innovation [...] il est de notre devoir de nous impliquer dans la vie et le devenir de nos territoires. C’est pour cela qu’il nous importe aujourd’hui de continuer de faire de l’université des Antilles un théâtre du changement.”

Allocution du Président de l’UA lors du colloque
sur le statut constitutionnel et les politiques
publiques, 4 novembre 2023

1) L'UA entre dans le classement de Shanghai

“Parce que les histoires sont plus vieilles que les femmes et les hommes qui les vivent, plus vieilles que ceux qui les racontent ; plus grandes aussi. Parce qu’elles les précèdent et leur survivent, j’ai fait le choix, et mon équipe avec moi, d’inscrire l’université des Antilles dans l’Histoire.”

Propos liminaires du Président, CA du 6 décembre 2023

Le **27 octobre 2023**, l’université des Antilles a écrit une page fondamentale de son histoire.

La publication du classement thématique 2023 de Shanghai a cette année valorisé 84 établissements d’enseignement supérieur français, au sein de 51 palmarès disciplinaires. Parmi ces 84 établissements d’enseignement supérieur français se trouve l’université des Antilles.

Ainsi, une observation s’élève : l’UA est désormais reconnue comme université d’excellence, parmi les meilleures du monde.

C’est grâce à la qualité de ses travaux de recherche dans le domaine de l’écologie que notre établissement a intégré ce prestigieux classement. Cette belle distinction témoigne de l’engagement et de l’investissement de notre université et de nos enseignants-chercheurs sur les questions environnementales, grand enjeu de notre siècle.

L’écologie, marque identitaire de l’UA, est une discipline transversale, un enjeu du XXIème siècle et de nos sociétés, qui nous permet de mobiliser les compétences de la très grande majorité de nos chercheurs. Les scientifiques offrent leurs apports, mais les collègues en sciences sociales, en sciences de la santé, en sciences humaines, en arts, en littérature à travers l’écopoétique s’y inscrivent également. De plus, les politistes ne sont pas en reste dans le cadre d’études menées sur les politiques de transition écologique, ainsi que les économistes qui analysent les choix économiques liés, et les juristes dans le cadre du droit international de l’environnement.

Cette entrée de l'université des Antilles dans le classement de Shanghai atteste de l'impact de notre recherche, à travers la puissance quantitative des citations de nos travaux par d'autres chercheurs dans le monde. Elle fait valoir notre capacité de collaboration internationale, et souligne la richesse des résultats de notre activité de recherche, notamment dans des revues renommées.

Ainsi, en 2023, c'est une université éclatante et sûre d'elle, reconnue à l'international, que nous avons fait vivre tous ensemble. C'est unis que nous avons fait de l'université des Antilles une université d'excellence – 2023 l'affirme.



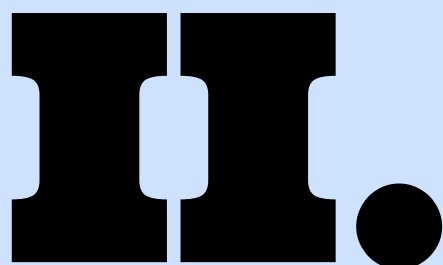
2) La création de la DIREV pour une recherche structurée et ambitieuse

En septembre 2022, après plusieurs mois de travail, l'université des Antilles a répondu à l'appel à projets de l'Agence nationale de la recherche (ANR) intitulé "Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ASDESR)". Cette réponse fut portée par la Professeure Gisèle Mophou, Vice-Présidente de la commission recherche du Pôle Guadeloupe, accompagnée du Vice-Président de la commission de la recherche du pôle Martinique, le professeur Christophe Roos et par le Vice-Président délégué à la valorisation scientifique, le professeur Narcisse Zahibo. Ces derniers et le Président de l'UA ont été auditionnés par un jury international au mois de janvier 2023, au siège de l'ANR à Paris. **Ce projet a été labélisé en juillet.**

L'UA bénéficie ainsi de plus d'**1,2 million d'euros**, une somme répartie sur une durée de 6 ans. Cette somme a permis la création d'une nouvelle Direction de la Recherche et de la Valorisation (DiReV) le 12 octobre 2023 (suite à la décision du CA). Elle est fonctionnelle depuis le **1er novembre**, suite au recrutement de la nouvelle Directrice de la Recherche et de la Valorisation, Madame Mendy Bengoubou-Valérius - ancienne sismologue au BRGM et Référente nationale prévention des Risques sismique et volcanique au Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Un recrutement d'agents, experts dans le domaine du montage et de la gestion de projets scientifiques internationaux, est prévu pour 2024.

Cette création au sein de notre université d'une DIREV atteste de l'ambition d'accroître le rayonnement de la recherche aux Antilles et d'inscrire durablement l'université des Antilles sur la scène des universités européennes les plus performantes. Elle s'accompagne d'une réflexion poussée sur le rôle de l'université et sa contribution en faveur des territoires de Martinique et de Guadeloupe.



L'UA comme entité implantée au coeur de ses territoires et impliquée aux côtés de sa jeunesse

“Tantôt chef de file, tantôt en appui, l’université des Antilles s’engage, s’implique aux côtés de ses territoires d’implantation.”

Propos liminaires du Président, CA du 6 juillet
2023

L'université des Antilles est une entité majeure au sein de ses territoires. Elle a une responsabilité : celle d'être à la fois utile, ouverte, innovante, à l'écoute et soucieuse du développement durable antillais. Cette responsabilité, qui est aussi mission, ne peut être tenue sans l'aide et l'appui des grands acteurs de ses territoires.

1) Des conventions historiques avec des acteurs majeurs de la Martinique et de la Guadeloupe : la CTM et le Conseil Départemental de Guadeloupe

a) La convention UA-Collectivité Territoriale de Martinique



Le Président de la CTM, Serge Letchimy, et le Président de l'UA

Le mardi **17 octobre 2023** s'est concrétisée une collaboration ambitieuse entre la Collectivité Territoriale de Martinique et l'université des Antilles, par la signature d'une Convention d'Objectifs et de Moyens s'étalant sur la période 2023-2026. Les enjeux économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux sont au cœur des préoccupations, guidant ainsi les actions entreprises dans le cadre de cette convention. C'est dans ce contexte que cette collaboration d'excellence se déploie, avec pour mission de stimuler l'attractivité de la Martinique et de forger un avenir prometteur pour ses habitants.

“[...] la convention [...] constitue l'expression d'une vision partagée entre la CTM et l'université des Antilles et traduit une volonté commune de travailler ensemble dans l'intérêt de nos populations.”

Propos liminaires du Président, CA du 6 décembre 2023

Cette convention, soutenue par une enveloppe d'une hauteur de cinq millions d'euros (5 000 000 €) porte notamment pour projets sur le pôle Martinique¹ :

- Construire une nouvelle offre de formation en résonnance avec les besoins de la Martinique : de niveau licence (écologie-environnement) ou licence professionnelle (métiers de la mer), master (sciences humaines/ diplomatie territoriale caribéenne / biotechnologie et pharmacognosie), cycles de formations pour les élus Martiniquais et Caribéens, formation des cadres des pays partenaires
- Créer trois instituts : un institut d'urbanisme, d'architecture et d'aménagement, un institut du numérique, un institut de la biodiversité et de l'écologie
- Faire émerger un pôle d'excellence dans les métiers de la mer et de l'eau, et dans les métiers du BTP
- Renforcer l'enseignement et la recherche sur l'Histoire des Antilles françaises
- Développer la mobilité dans et hors du bassin caribéen
- Améliorer les conditions de vie des étudiants, leur intégration et leur réussite
- Moderniser et sécuriser les infrastructures de l'UA

“Cette collaboration symbolise notre détermination à forger un avenir solide et prospère pour la Martinique, en capitalisant sur ses forces vives. Ensemble, nous construirons le futur.”

Serge Letchimy, Président de la CTM,

¹ Liste non exhaustive. la convention est disponible sur le site internet de l'UA : univ-antilles.fr

Certains projets de cette convention sont déjà en cours de réalisation. L'ouverture de la licence professionnelle des métiers de la mer, qui s'est effectuée à la rentrée 2023 sur le campus de Fouillole, est prévue pour la rentrée 2024 sur le campus de Schoelcher.

b) La convention UA-Conseil Départemental de Guadeloupe



Le Président du Conseil Départemental de la Guadeloupe, Guy Losbar, et le Président de l'UA

Le mercredi **20 décembre 2023** a été signée une convention prometteuse, pluriannuelle et d'un montant de plus d'un million trois cent mille euros (1 300 000 €) entre le Conseil départemental de Guadeloupe et l'université des Antilles. Il s'agit là d'un engagement unique et historique de la part du CD, qui témoigne avec force notre plein éveil quant à la nécessité d'agir et de mettre nos compétences, au service de notre jeunesse. Cette convention est la concrétisation de deux volontés engagées dans la réalisation de grandes actions. Elle ouvre la voie à de nombreux projets en faveur de nos étudiants et du développement de formations visant à répondre aux besoins de notre territoire guadeloupéen.

“Aujourd’hui, le Conseil départemental affirme clairement l’importance de l’enseignement supérieur pour les jeunes de Guadeloupe. Penser Guadeloupe, agir Guadeloupe, c’est effectivement penser et agir pour une jeunesse toujours mieux formée en Guadeloupe.”

Allocution d’ouverture du Président de l’UA lors de la convention, le 20 décembre 2023

Cette convention porte pour projets ¹ :

- Ouverture de nouvelles formations en résonnance avec les besoins de la Guadeloupe, complétées quand cela sera possible de contrats d'apprentissage au sein des services du CD : de niveau licence (« valorisation du patrimoine historique et culturel ») et Master (« Histoire, civilisations, patrimoine », « ingénierie, gouvernance et pilotage de grands projets »)
- Bourses dans le cadre de thèses de doctorat portant sur le patrimoine de la Guadeloupe
- Soutien financier pour des mobilités dans le cadre de formations d'excellence – comme le Master « ingénierie, gouvernance et pilotage de grands projets », ou le parcours d'excellence Science Po
- Organisation de manifestations d'envergure
- Actions conjointes de l'UA et du CD dans le domaine de la santé : campagnes d'informations et de prévention ; soutien du CD dans les recherches médicales, entreprises à l'UA, dédiées au vieillissement dans notre contexte antillais ; rémunération de deux chefs de clinique par le CD
- Améliorer la qualité de vie et l'innovation en faveur des étudiants : financements de projets étudiants innovants, financement de Fab labs, financement de mobilités étudiantes Guadeloupe-Martinique ou dans les îles de la Guadeloupe, mise à disposition d'ordinateurs portables
-
- Développer la mobilité dans l'espace américain et caribéen

“Je suis particulièrement honoré d'être accueilli au sein de l'université des Antilles afin de signer cette convention de partenariat, historique de par son ambition, historique de par son ampleur, historique de par la vision qui la sous-tend.”

**Allocution d'ouverture de Guy Losbar, Président du Conseil
Départemental lors de la convention, le 20 décembre 2023**

¹ Liste non exhaustive. la convention est disponible sur le site internet de l'UA : univ-antilles.fr

2) De nombreuses conventions avec les institutions de l'État : des engagements conjoints ambitieux

En 2023, de nombreuses conventions entre l'UA et les institutions de l'état se sont concrétisées : il s'agit là d'engagements affirmés en faveur du développement et du rayonnement de nos territoires d'implantation.

-Tribunal Administratif de Guadeloupe– avril

Le 28 avril 2023 s'est tenue la signature d'une convention entre le Tribunal Administratif (TA) de Guadeloupe, présidé par Monsieur Serge Gouès, et l'UA. Par cette convention, l'UA s'est engagée à participer à certains événements du TA dans le but de valoriser le droit public, ainsi qu'à associer des magistrats aux activités pédagogiques des cycles d'études (droit public). Le TA, de son côté, est prêt à ouvrir ses portes à des étudiants et des enseignants à l'occasion d'audiences ou dans le cadre de stages.

-Police Nationale – juin

Une convention a été signée avec la Police Nationale, le 1er juin 2023, dans le but de renforcer la sécurité sur le campus universitaire de Fouillole ; puis, par amendement au mois de janvier 2024, de l'INSPE de Guadeloupe. Des patrouilles, en journée et en soirée, à l'intérieur des voies de circulation de ces établissements, permettent ainsi de garantir la sécurité des usagers et du personnel.

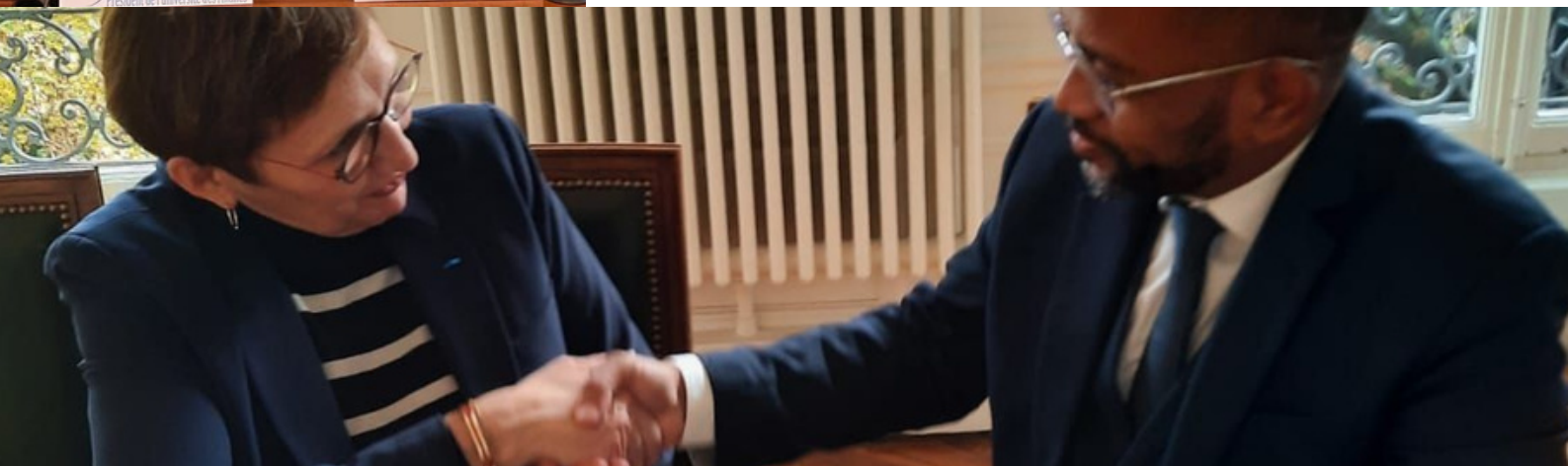
-Direction Régionale des Finances Publiques de Martinique -juillet

Le 4 juillet 2023, la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFiP) de Martinique et l'UA ont signé une convention. Par cette dernière, la DRFiP s'engage dans une démarche d'aide à l'orientation de nos étudiants, par la présentation des métiers et parcours qu'elle est en mesure de proposer à ceux qui envisageraient d'évoluer dans la fonction publique. Elle pourrait également intervenir lors de formations ou de conférences, en matière de finances publiques ou de droit fiscal. Aussi, elle pourrait accueillir stagiaires ou apprentis de l'UA, et être d'une belle aide dans la professionnalisation de nos étudiants et leur préparation à d'éventuels concours de la fonction publique.



-Cap Excellence – novembre

Le 16 novembre 2023, une convention entre l'Observatoire Territorial Cap Excellence et deux laboratoires de l'UA, le LC2S (Laboratoire Caribéen de Sciences Sociales) et le CREDDI (Centre de Recherche en Économie et Droit du Développement Insulaire) a été signée. Cet accord symbolise l'engagement des deux partenaires à mutualiser et renforcer les capacités de recherche comme réponse aux enjeux économiques et environnementaux de la Guadeloupe. Cap excellence devient alors un bel associé en ce qui concerne la formation des étudiants, du niveau licence à celui de doctorant : des stagiaires, de niveau licence ou master, et des doctorants, dans le cadre de leurs recherches, pourront être accueillis. Aussi, la communauté d'agglomération bénéficie dans ce même élan de l'expertise de la communauté universitaire antillaise.

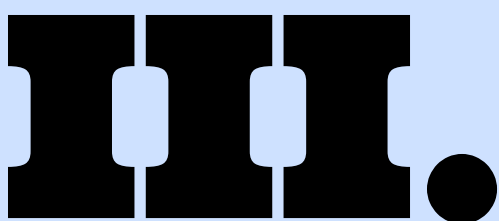


La Directrice de la scolarité et de la réussite étudiante et Directrice de la formation et de la recherche (DFR) de Sciences Po Paris, Madame Myriam Dubois-Monkachi, et le Président de l'UA

-Sciences Po - décembre

Une convention de partenariat prometteuse a été signée vendredi 8 décembre 2023, à Paris, entre l'institut d'Études Politiques de Paris (Sciences Po) et l'UA, pour une durée de 5 ans. Les étudiants de l'UA pourront désormais suivre un programme, à partir du second semestre de L1 et jusqu'à la fin de leur cursus de licence, dénommé Diplôme Universitaire Parcours d'excellence Convention Science Po. Une dispense de l'épreuve d'admissibilité pourrait être accordée par Sciences Po aux étudiants de l'UA ayant suivi ce cursus et sous réserve de répondre aux critères d'admissions applicables dans le cadre de la procédure d'entrée en première année de ses masters. Ils devront réunir plusieurs conditions cumulatives :

- Etre inscrits en 3e année d'une des Licences Humanités, Lettres ou Langues Etrangères Appliquées et avoir intégré le « DU Parcours d'excellence convention Sciences Po » ;
- Avoir obtenu la mention Bien ou Très bien à minimum deux années de ladite licence (et un minimum de 180 ECTS sur 3 ans);
- Etre autorisés et avoir été présélectionnés à postuler au titre de la présente convention ;
- Pouvoir démontrer une forte motivation et une bonne connaissance des débouchés.
- Postuler à un programme de master en deux ans, hors doubles diplômes et masters en un an, parmi ceux proposés dans les 7 écoles de Sciences Po.



L'UA, formatrice de la jeunesse de ses territoires

“Dans le contexte d'un vieillissement de la population et de fuite de cerveaux, il relève de notre devoir de nous engager hardiment et pleinement dans la réussite et l'insertion de notre jeunesse, et cela sur tout notre territoire. Il faut éveiller, nourrir, et ouvrir la porte de la réussite à nos jeunes talents, [...] mettre en place des dispositifs adaptés mais surtout voués à s'inscrire dans la durée afin de les aider à affronter toutes les difficultés possibles.”

Allocution d'ouverture du Président de l'UA lors de la convention UA-CD, le 20 décembre 2023

La rentrée 2023 en quelques chiffres :

5677 inscrits en Martinique

7785 inscrits en Guadeloupe

Soit un total de 13 462 inscrits à l'université des Antilles en décembre 2023.

1) L'attractivité de l'UA auprès des jeunes : mieux faire connaître notre offre de formation pour une orientation des étudiants optimale

a) L'engagement de l'UA dans une articulation réelle avec le secondaire

L'UA est engagée dans la mise en place d'une articulation réelle avec le lycée qui favorisera la réussite de nos étudiants. Il s'agit ainsi de renforcer nos liens avec les rectorats, mais aussi avec l'enseignement secondaire, en instaurant une meilleure connaissance mutuelle des forces en présence. Ainsi, cette année encore, l'UA s'est attachée à accroître son attractivité.

L'UA, en tant que membre de plein droit du Conseil Académique de l'Éducation Nationale (CAEN), a pu accroître sa contribution dans les instances académiques. Sa présence au sein de cet organe consultatif majeur est d'une grande importance : le CAEN peut émettre des vœux sur toute question relative à l'organisation et au fonctionnement du service public d'enseignement dans l'académie.

Le chargé de mission aux partenariats académiques, Monsieur Pascal Nanhou, mène en lien avec la DOSIP, depuis octobre 2023, la campagne de promotion de l'UA. Le travail en synergie avec les chefs d'établissements du secondaire permet de faire connaître aux élèves l'offre de formation proposée par les composantes de l'UA.

Aussi, le Projet Académique (PROJAC) 2020-2023 est toujours en cours et permet d'avoir un vrai rôle à jouer dans les politiques éducatives territoriales. À la demande du rectorat Guadeloupe, l'intégralité des doléances des différentes formations du supérieur (BTS/CPGE/UA) a été recueillie afin de les intégrer au PROJAC.

b) Le rayonnement de l'UA à travers les réseaux sociaux

Dans le cadre de notre dynamique assumée d'ouverture au monde, l'usage de vecteurs et canaux de communication innovants est essentiel. En 2023, l'UA a réussi à optimiser et renforcer la communication sur les réseaux sociaux. En 2023, l'UA s'est rendue plus visible.

Les réseaux sociaux sont un outil incontournable qui permet de toucher un large public étudiant, et ainsi d'optimiser notre attractivité auprès de potentiels futurs étudiants. Ainsi, ils viennent en complément des médias et voies de communication classiques (presse écrite, radio, mail).

En septembre 2023, les pages Instagram *univantilles* et *univantilles972* ont fusionné afin de regrouper les abonnés sur un seul et même canal. Les publications, qui gagnent ainsi en visibilité et se font d'autant plus percutantes, touchent un plus large public.

X (anciennement Twitter) ayant été jugé trop agressif dans les échanges par plusieurs universités françaises, a été mis en « pause » au profit de LinkedIn, qui lui gagne chaque jour en portée.

On peut constater une belle augmentation de notre visibilité sur les réseaux sociaux :

	Vues	Interactions	Abonné(e)s
Facebook	+ 55 897	J'aime : + 19 851	42 322 (-2 419)
Instagram	+ 26 835	Jaime : +13 781	4 405 (+1 210)
LinkedIn	+ 18 890	Réactions : + 6 027	16 278 (+2 842)

Statistiques du 1er janvier au 31 décembre 2023.

2) Les nouvelles formations de l'UA : une offre en perpétuelle évolution en réponse aux besoins du territoire

a) Les nouvelles formations

La licence professionnelle des métiers de la mer a été accréditée en 2022. Sa construction est le fruit de plusieurs concertations avec les acteurs du territoire, notamment le Comité des Pêches de Guadeloupe, qui nous ont permis d'adapter la formation afin d'emmener les étudiants vers des qualifications techniques renforcées sur le milieu marin. Elle bénéficie du soutien de la Région Guadeloupe et de la Collectivité Territoriale de Martinique. Elle a ouvert ses portes en septembre 2023 sur le campus de Fouillole, et accueillera les étudiants Martiniquais à la rentrée 2024 sur le campus de Schoelcher¹.



Les étudiants de la licence professionnelle des métiers de la mer

Le Diplôme Universitaire parcours d'excellence convention Sciences Po est issue de la convention signée le vendredi 8 décembre 2023². Coordonné par Madame Caroline Seveno, il est dispensé sur le campus du Camp Jacob, à Saint-Claude, à partir du second semestre de L1 et jusqu'à la fin du cursus de Licence. Il prépare à la formation Sciences Po, et offre l'opportunité aux étudiants, comme détaillé précédemment, d'une dispense de l'épreuve d'admissibilité.

A la rentrée 2023, **la première année du deuxième cycle des études de médecine** a ouvert. La deuxième année (Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 2) et la deuxième année (Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 3) ouvriront respectivement en 2024 et 2025, ce qui aboutira à une faculté de plein exercice.

¹ cf. III/ 1) a)

² cf. III/ 2)

b) L'amélioration des processus de formation continue

Le rapport HCERES a mis en évidence l'absence de démarche qualité dans les activités de formation. Afin d'améliorer la formation continue, le Service de la Formation continue et de l'apprentissage (SFCA) a entrepris une étude du fonctionnement de cette activité, en se basant sur le référentiel qualité (Qualiopi). L'objectif était de mettre en place des systèmes d'informations (SI). En 2023, le SFCA a réussi à fournir des informations fiables sur les formations de l'UA, a créé un bandeau d'information affiché en continu sur le site web de l'établissement, présentant l'offre de formations des bureaux de la formation continue et de l'apprentissage (BFCA), et a établi un catalogue numérique pour l'offre de formation 2023-2024.

Parallèlement, la plateforme FCA Manager, qui sert d'outil de gestion administrative et financière pour le développement des compétences, a été réactivée. Le SFCA a également réalisé la modélisation des enseignements et des modalités de collecte de la plateforme "Apogée", assurant ainsi la fiabilité des données.

c) L'expérimentation de l'apprentissage

Il s'agit d'un projet d'envergure visant à explorer de nouvelles perspectives en proposant certaines formations en apprentissage. Pour cela, l'UA bénéficie de l'accompagnement de Monsieur Jean-François Mazouin, un expert reconnu au niveau ministériel pour son implication dans les évolutions émergentes de l'apprentissage.

En 2023, des analyses approfondies ont été réalisées pour identifier les formations potentiellement adaptables à ce modèle. Les critères pris en compte comprenaient les exigences du marché, ainsi que les évolutions prévisibles dans les domaines professionnels concernés. Grâce à la participation active de toutes les composantes de l'établissement, 12 formations ont été sélectionnées, avec pour ambition 3 étudiants par formation. La prochaine étape consistera à ajuster les programmes pédagogiques pour assurer une cohérence entre les exigences académiques et les compétences recherchées sur le marché du travail.

Au cours de l'année à venir, nous poursuivrons cette démarche en travaillant à l'élargissement et au perfectionnement de cette nouvelle offre de formation.

d) La Prépa Talent pour se préparer aux concours

Les concours administratifs représentent de belles opportunités pour la jeunesse de nos territoires. L'UA, afin de favoriser les chances de réussite des potentiels candidats, s'engage dans leur encadrement, leur préparation : Monsieur Sainte-Croix Rauzduel est chargé de la mise en place de ce dispositif de formation, qui s'inscrit dans le parcours d'excellence de l'UA. Dans le cadre de cette mise en place et du suivi du projet, plusieurs réunions se sont tenues tout le long de l'année, notamment avec Madame Marion Martin (Département du recrutement et des politiques d'égalité et de diversité-Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP)) et Madame Monique Beaubois (Préfecture de la région Guadeloupe-SCAR).

Au cours de l'année 2022-2023 et celle 2023-2024, l'UFR SJE en Guadeloupe, dans le cadre du dispositif « Talents du service public », offre cette préparation. Elle est adaptée à deux concours : celui d'attaché territorial et celui d'entrée à l'IRA.

Sur les Pôle Martinique et Guadeloupe, pour la période 2022-2023, 20 places ont été offertes, réparties équitablement sur les deux pôles. Elles font l'objet d'une sélection sur dossier de candidature, qui prend en compte les notes obtenues dans les matières principales des concours de la filière science politique, droit public, économie, sciences sociales, ainsi que les capacités d'expression écrite et orale, et la motivation, évaluée à travers le dossier et l'entretien devant un jury.

Pour l'année universitaire 2023-2024, le Pôle Martinique n'a pas reconduit le dispositif, contrairement au Pôle Guadeloupe qui accueille à nouveau 10 candidats.

e) L'AED prépro pour les futurs enseignants

Le projet AED Prépro (Assistants d'éducation en pré professionnalisation) se poursuit (depuis 2020) : des étudiants triés sur le volet, à partir de la L2, qui envisagent de devenir enseignants, peuvent être affectés dans le 1er ou le 2nd degré pour un volume hebdomadaire de 8 heures et cela pour 3 ans. Ils gagnent là une expérience précieuse et renforcent leur préparation en vue des concours. Le taux de lauréats aux concours de l'enseignement 2024 nous permettra de considérer le taux de réussite de ce dispositif.

3) Des rencontres professionnelles organisées tout le long de l'année afin de favoriser l'insertion des jeunes

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle mène des actions toute l'année afin de sensibiliser et d'aider la jeunesse de ses territoires dans son insertion professionnelle. Divers événements se sont déroulés :

- En mars, sur le Pôle Guadeloupe, des ateliers de la fonction publique ont sensibilisé et informé sur les métiers et carrière de cette branche.
- En janvier, sur le Pôle Martinique, des rencontres professionnelles autour des métiers de la Fonction publique territoriale et du métier d'inspecteur du travail ont permis d'échanger sur ces concours.
- En novembre, un Forum des métiers et des carrières organisé autour de la thématique des métiers de la mer et de l'économie bleue a eu lieu sur les deux Pôles.
- Toute l'année, divers ateliers de professionnalisation (construire un CV, préparer et réussir son stage, recherche d'une entreprise, aide aux entretiens) se déroulent sur les deux Pôles.



Une représentante de l'armée de l'air et un étudiant de l'UA

IV.

L'UA comme haut lieu de la vie étudiante et de la culture en partage

“Culture, art, santé, sport et bien-être
s’imposent comme des vecteurs
d’épanouissement au sein de notre université.
Le mieux-être des étudiants - et par capillarité
des personnels - oeuvrera à la redéfinition des
campus comme des lieux de vie et
d’émulation.”

discours de mandature du Président

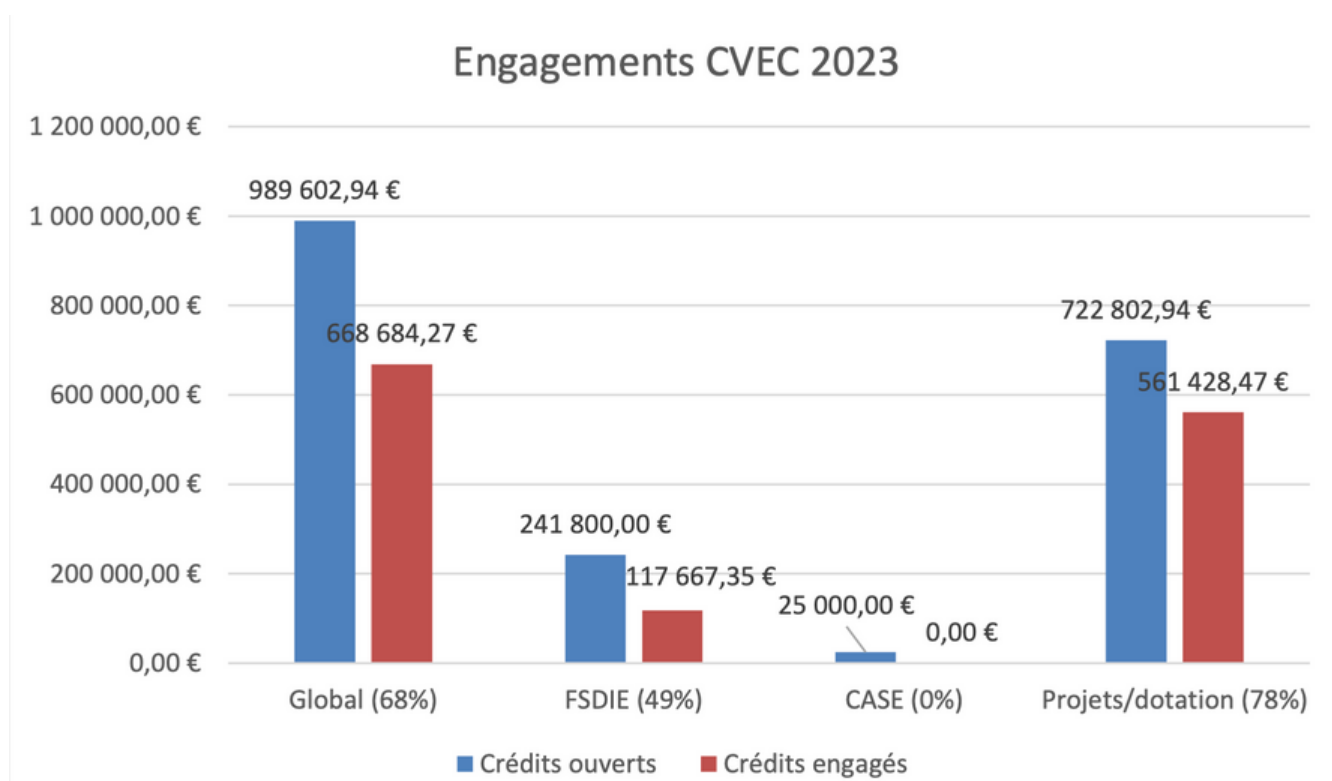
L'université des Antilles, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, fait également figure d'acteur culturel de ses territoires, visible, actif.

1) Une vie étudiante florissante et des manifestations culturelles d'envergure

a) La CVEC

Suite au vote du CA du 6 décembre 2022 d'une chartre relative à la CVEC, des procédures administratives ont été mises en place lors de l'année 2023 : il s'agissait de doter les membres de la communauté universitaire de documents cadre de référence leur permettant d'élaborer leurs projets et les soumettre au financement de la CVEC. Ainsi, l'objectif de 2023 était de structurer au mieux la mise en œuvre et le suivi des projets financés par la CVEC.

Le montant total des fonds CVEC mobilisables sur l'exercice 2023 s'élevait à **989 602,94 euros**. Le taux global de consommation des crédits programmés en 2023 s'élève à **68%**. Ainsi, ce sont exactement **668 684,27 euros** qui ont été engagés sur les fonds CVEC en 2023.



Au cours de l'année 2023, ce sont 129 projets qui ont été instruits, et 66 qui ont été programmés. A ce jour, 45 ont été menés à leur terme.

En plus de l'organisation de divers événements en faveur de l'insertion et du bien-être des étudiants, comme la Journée d'accueil des nouveaux étudiants, le Relais pour la vie ou la Journée de sensibilisation au handicap, des actions ont été entreprises afin de créer ou rénover des espaces de vie étudiante.

- Sur le campus du Morne Ferret, l'espace a été rénové et équipé, afin que les étudiants puissent y manger, se réunir, travailler...
- Sur le campus Schoelcher, l'espace a été créé et équipé de tables, chaises, d'appareils électroménagers.

b) l'engagement étudiant

Les élus étudiants, représentants de la communauté estudiantine, participent pleinement au dynamisme et au rayonnement de l'université des Antilles.

Divers projets ont été portés et menés, en faveur des étudiants de l'UA, au cours de l'année 2023 :

- La **formation des élus en Guadeloupe et en Martinique**, ainsi que la rencontre avec les élus étudiants et associatifs, ont pour objectif d'équiper les représentants étudiants de divers outils et connaissances solides. Cette formation abordait des thèmes variés tels que l'accompagnement social et solidaire, la communication, le fonctionnement de l'université, les associations, la gestion de projets, etc. Ces réunions rassemblaient les présidents d'associations, les membres des bureaux, les élus des conseils centraux (CFVU, C.A) et ceux des différentes facultés. Elles favorisent une cohésion réelle entre les divers élus, stimulant des discussions autour des différents projets.

- **L'organisation d'événements** par des associations étudiantes comme l'association OSEE (Organisation Solidaire et d'Epanouissement de l'Etudiant), basée sur le campus de Schoelcher, est une belle initiative. La soirée Bokantaj notamment, a été organisée le 30 novembre par cette association.
- **Les étudiants ont pu s'engager dans la distribution de lots relatifs à la précarité menstruelle**, événement organisé par le Pôle Guadeloupe à l'occasion de l'inauguration de l'épicerie solidaire Jean-Lèn Léticée.
- **Un guide FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes) a été créé** par le VP étudiant Ethan Rinaldo, à destination des membres des bureaux associatifs. Ce guide compile les questions les plus souvent posées par les présidents d'associations, accompagnées de conseils visant à réduire le nombre de dossiers non éligibles et à améliorer la clarté de leur rédaction.

c) Art et culture à l'UA

Cette année 2023 a été riche en événements culturels au sein de l'UA, et l'implication signifiante de notre communauté universitaire dans les ateliers proposés et manifestations programmées est à noter.

Le Bureau des Affaires Culturelles de l'UA s'est engagé à promouvoir des projets artistiques alternatifs tout au long de l'année. Pendant le mois international du créole, le film "Je nous sommes vus" de Gilles Elie-dit-Cosaque a été diffusé. En décembre, une rencontre autour de l'histoire de l'art des Antilles a eu lieu, incluant la projection de capsules réalisées par l'historienne de l'art Christelle Lozere, suivie d'une table ronde.

Sur le pôle Martinique, des événements mensuels ont été organisés tout le long de l'année : des concerts de Jazz, des projections cinématographiques, des lectures et des pièces de théâtre, des festivals (Festival « Les Théâtrales de Novembre », « Le Festival littéraire en pays rêvé », le Festival du Parlement des Écrivaines Francophones », le « Festival des pratiques urbaines »).

¹ cf. II/ 1) a)

Dans le cadre d'un heureux déploiement de la dimension de la politique culturelle de notre université, la pratique artistique à travers des ateliers et ses démonstrations ont été encouragées et soutenues tout au long de l'année par la Mission Vie des Campus et le Bureau des Affaires Culturelles.

d) Les manifestations majeures

Le Black History Month – février 2023

Le 14 février 2023, dans le cadre du Black History Month, mois de commémoration et célébration des diasporas africaines, l'UA a accueilli deux chercheuses. Il s'agit de la Professeure Gladys Francis, spécialiste en Études Africaines et Doyenne de la Faculté des Lettres, Langues et Arts de l'Université Howard, ainsi que de Diana Senior, historienne spécialisée dans les questions d'afro-descendance et de citoyenneté en Amérique latine, occupant le poste de directrice des relations internationales à l'Universidad de Costa Rica.



La Professeure Gladys Francis



Journée Internationale des droits de la femme – mars 2023

En amont de cette Journée, 9 capsules vidéo présentant des étudiantes de l'université par discipline ont été réalisées. A travers ces vidéos, il s'agissait de valoriser le parcours et les aspirations des femmes à l'université.

Le 8 mars 2023, 3 manifestations ont été organisées, sur le Campus de Fouillole, le Campus de Camp Jacob et le Campus de Schoelcher, avec pour marraine de l'événement Madame Simone Schwartz-Bart. A cette occasion, des femmes sont intervenues, portant comme sujets l'ambition, l'engagement au féminin. Des débats ont été menés sur la place de la femme dans la société, et un quiz juridique sur les droits de la femme a été organisé.

Ma thèse en 180 secondes – mars 2023

Le 17 mars 2023, sur le campus de Fouillole, a été organisée la manifestation scientifique « Ma Thèse en 180 secondes ». En partenariat avec France Universités et le CNRS, ce concours permet aux doctorants et jeunes docteurs de faire découvrir et de rendre accessible leur sujet de recherche au grand public. Leur thèse brillamment présentée, c'est Madame Sandra Roche et Madame Vanessa Hatchi qui sont les lauréates de la finale régionale. Madame Roche pour le prix du jury, et Madame Hatchi pour le prix du public. Lors de la finale du concours, à Rennes, Madame Hatchi a là aussi remporté le prix du public avec son sujet « influences du moment de la journée sur la capacité d'imagerie motrice en climat tropical ».



Sandra Roche

Université des Antilles
Connaissance et Valorisation : Chimie des



Vanessa Hatchi

Université des Antilles
Adaptations au Climat Tropical, Exercices et

Sciences, école et société – mai 2023

Dans le cadre d'une réflexion sur les liens unissant les sciences, l'école et la société, L'université des Antilles a été sollicitée par le rectorat de la Guadeloupe pour participer à la construction de la feuille de route pour les 3 années à venir. Elle vise à déterminer des actions à effectuer en direction des jeunes - élèves et étudiants -, du personnel et du grand public. Le 24 mai 2023 s'est déroulé le premier colloque « Sciences, école et société ».

Actuellement, un deuxième volet de cette feuille de route est en cours de préparation « Sciences, école et société : renforcer le dialogue ». L'UA s'y engage avec des propositions de formation, de valorisation et de diffusion des savoirs, de renforcement du maillage entre le supérieur et le secondaire etc.



La VPCR du Pôle Guadeloupe, Professeure Gisèle Mophou

Journées de la recherche – juin 2023

Le 14 et le 15 juin 2023, sur le Campus de Fouillole et le Campus de Schoelcher, ont été organisées les Journées de la recherche : un événement visant à faire connaître les travaux menés au sein des différents laboratoires de Recherche de l'UA et à encourager les échanges entre chercheurs, enseignants, étudiants et entreprises.

Les Journées d'accueil des nouveaux étudiants – septembre 2023

Les 5 et 6 septembre 2023, sur le Campus de Fouillole et le Campus de Schoelcher, se sont déroulées des Journées d'accueil des nouveaux étudiants, projet CVEC, dans une ambiance festive et conviviale. Sur le Pôle Guadeloupe, des visites du Campus en “tuk-tuk” ont été organisées ; sur le Pôle Martinique, Maurane Voyer, artiste martiniquaise, a effectué une remarquable et appréciée performance.



L'accueil des nouveaux étudiants de l'UA

Les Erasmus days – octobre 2023

Le 10 octobre 2023 sur le Campus de Fouillole et le 13 octobre sur le Campus de Schoelcher, avec la présence de l'agence Erasmus, l'université des Antilles a présenté son large éventail d'opportunités de mobilité à l'international avec la thématique suivante :« la Caraïbe dans l'Europe, l'Europe dans la Caraïbe ».



Deux étudiantes mission Vie des Campus accueillant les nouveaux étudiants Erasmus

Université des Antilles

BILAN ANNUEL DE LA PRÉSIDENCE 2023

Le mois du créole – octobre 2023

Le mois d'octobre, mois du créole, a été l'occasion de divers événements culturels et scientifiques sur nos différents campus. Le Campus de Schoelcher a par exemple accueilli la manifestation « Jounen Kréyol », le 26 octobre ; le Campus de Fouillole, à l'occasion de la journée internationale de la langue créole, a été marqué par « Kréyol Touwonlatè ».



Pascal Chavignat, DRH du groupe Bernard Hayot

La conférence Banque de France IEDOM – novembre

Pour la première fois dans les Outre-Mer ont eu lieu les Rencontres de la politique monétaire, événement initié par la Banque de France en collaboration avec l'IEDOM et l'université des Antilles. Le 24 novembre, sur le Campus de Schoelcher en Martinique, et le 30 novembre, sur le Campus de Fouillole en Guadeloupe, se sont tenues deux conférences interrogeant le rôle de la politique monétaire vis-à-vis de l'inflation et des conséquences du dérèglement climatique. Les Rencontres de la politique monétaire furent l'occasion de rencontres, d'échanges et de réflexions enrichissantes sur des problématiques économiques actuelles.

Forum des métiers UA-GBH – novembre 2023

La fondation Université des Antilles-GBH s'est mobilisée, pour une 13ème édition du Forum des métiers, en Guadeloupe, le 7 novembre, et en Martinique, le 14 novembre. Près de 1000 jeunes ont pu rencontrer des recruteurs et échanger avec des professionnels à travers différents ateliers métiers.



*Le Président de l'UA à la conférence
Banque de France IEDOM*

La Fresque du Belvédère – novembre 2023

Au mois de novembre a été réalisée une fresque par deux artistes évoluant tous les deux sur la scène internationale : Steek, ancien étudiant de notre université, et B.Bird. Il s'agit d'un projet CVEC ayant pour objectif de rendre l'espace convivial mais également d'inciter les étudiants à l'emprunter pour plus de sécurité. Un étudiant en informatique a participé à la réalisation des fresques avec les 2 artistes. L'inauguration de la fresque a eu lieu le 21 décembre 2023.



L'artiste B.Bird, Madame Keila D'Arbaud (RAF du Pôle Guadeloupe), Milot Charles (étudiant en informatique à l'UA), Madame Fanny Marin (Chargée de communication institutionnelle de l'UA) et l'artiste Steek.

2) Le SUAPS : une croissance significative de la participation étudiante et des initiatives pour le bien-être physique et mental

La pratique sportive, portée par le Service universitaire des activités physiques et sportives, a pour objectif à l'UA la réussite, l'intégration, l'équilibre et la santé de nos étudiants. Il est important de la valoriser au sein de notre institution.

	Etudiants inscrits	Etudiants en partique sur la semaine
Campus de Fouillole	1200	1700
Campus du Camp Jacob	400	614
Campus de Schoelcher	1300	1800

Au cours du premier semestre de 2023, on observe une significative augmentation du nombre d'étudiants inscrits et engagés dans des activités sportives hebdomadaires par rapport au premier semestre 2022. Le concept du sport au sein du SUAPS est perçu comme un moyen de favoriser le bien-être physique et mental, ainsi que de promouvoir les valeurs de citoyenneté et de solidarité. Ainsi, divers événements stimulants sont planifiés tout au long de l'année, tels que des tournois, des défis, des raids entre les différents pôles, des randonnées, ainsi que des journées axées sur le sport et la santé.

3) La dynamique éditoriale et l'affirmation des PUA

la cohérence, la solidité, la valeur scientifique et académique des PUA sont reconnues. En 2023, les PUA se sont appliquées à poursuivre cette dynamique scientifique ambitieuse.

a) Ouvrages

En 2023, les Presses universitaires des Antilles ont publié six nouveaux ouvrages et réédité un ouvrage (version revisitée), répartissant ainsi ces publications entre trois collections distinctes et une hors collection. Toutes ces œuvres sont disponibles tant au format papier qu'au format numérique.

Ces publications ont impliqué la collaboration de 34 contributeurs, dont 88% sont des chercheurs affiliés à des institutions extérieures à l'université des Antilles. Par ailleurs, six projets d'ouvrages ont été rejetés à la suite d'évaluations défavorables, tandis que cinq autres projets sont actuellement en cours de discussion.

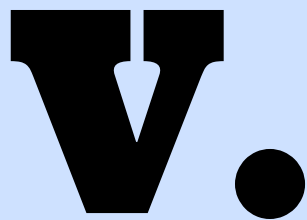
Collection	Ouvrages	Date de publication	Auteurs
Apprentissage, éducation et socialisation	<i>Autochtonie et question éducative dans les Outre-mer</i>	Mars 2023	1 UA
	<i>Cultures, savoirs et identités. Questions vives en anthropologie de l'éducation</i>	Octobre 2023	1 UA
Espace, territoires et sociétés	<i>Clipperton, les restes de la Passion</i>	Mai 2023	1
	<i>Les transitions écologiques ultra-marines au concret</i>	Octobre 2023	14 dont 2 UA
	<i>Innovations agricoles et agroalimentaires en Haïti</i>	Octobre 2023	10
Les Classiques de la Caraïbe	<i>Eau de café</i> de Raphaël Confiant	Mai 2023	1
Hors collection	<i>Réussir le thème espagnol en licence et aux concours</i>	Octobre 2023	1

b) Revues

En 2023, les revues *Archipélies*, *Contextes et didactiques*, ainsi qu'*Études caribéennes* ont diffusé un total de 7 numéros réguliers et 3 numéros hors-série, regroupant ainsi 124 articles et 169 auteurs. 70% des éditeurs invités et 90% des auteurs sont extérieurs à l'université des Antilles. La proportion d'articles rédigés dans des langues étrangères telles que l'anglais, l'espagnol ou le portugais représente 17,75%.

Le nombre total de visiteurs uniques pour les trois revues a atteint 688 268 en 2023, se situant ainsi très près du record de l'année 2021, caractérisée par des consultations en ligne exceptionnelles élevées pendant la période de confinement, avec un total de 694 855 visiteurs. L'ensemble des trois revues a connu une croissance de 38,88% au cours des quatre dernières années.

Revue	Numéros	Nombre d'articles	Nombre d'auteurs (dont UA)
<u>Archipélies</u>	N°16 – Décrire les créoles du XVIIe au XIXe siècle aux Antilles et en Guyane : quels enjeux ?	13	16 (6 UA)
	N° 15 – Transmission intergénérationnelle des savoirs, des normes et des pratiques en sciences humaines et sociales (Maghreb, Antilles, Afrique subsaharienne)	9	13 (1 UA)
Contextes et didactiques	N° 22 – Comodalité et plurilinguismes scolaires : représentations, pratiques et transformations dans les écoles françaises aux États-Unis et au Canada	7	16 (1 UA)
	N° 21 – <i>Varia</i>	6	12 (4 UA)
Études caribéennes	N° 56 – Le dilemme d'Haïti : d'une crise à l'autre ? (Partie 2)	19 (2 textes en anglais)	32 (4 UA)
	N° 55 – La maritimisation : regards croisés	17 (3 textes en anglais)	34 (6 UA)
	N° 54 – Cuba et les États-Unis : genèse d'une relation conflictuelle	27 (5 textes en anglais, 8 en espagnol, 1 en portugais)	20 (0 UA)
	Trois numéros hors-série (9, 10, 11)	26 (3 textes en anglais)	28 (3 UA)
Total	10 numéros	124 Articles (82,25% en français)	169 dont 90% hors UA



Une politique d'ouverture au monde qui se déploie : les Antilles et leur rayonnement

“Renforcer nos pays, ce n'est pas renoncer au monde, ce n'est pas s'isoler, mais bien au contraire, affirmer notre présence dans le paysage caribéen [...]. Il s'agit pour nous de relier les espaces linguistiques et culturels afin de faire monde.”

Propos liminaires du Président, CA du 31 mai 2023

Parce que nous avons fait le vœu pour notre université des Antilles d'en faire un Lieu-Monde, forte en partenariats et connexions avec la Caraïbe, les Amériques et l'Europe, de nombreuses opérations ont été menées afin de concrétiser ce projet ambitieux. En 2023, l'UA a rayonné, dans la Caraïbe bien sûr, mais plus loin encore.

1) Accroître la visibilité à l'international : un objectif clair en pleine réalisation

En lien avec la nouvelle Direction des Relations Internationales – anciennement nommée Bureau des Relations Internationales – nous avons progressivement mis en place la démarche qualité en vue d'obtenir le **Label « Bienvenue en France »**, symbole d'attractivité internationale. Après une année de préparation, le processus a été officiellement lancé à la fin de 2023, comprenant la création d'un guide d'accueil en anglais, la traduction de l'offre de formation en anglais et la réalisation d'une vidéo de présentation de l'UA.

Depuis juillet 2023, l'UA est le premier lauréat RUP de l'appel à projets annuel "**Bootcamp in France**" de l'Ambassade de France aux États-Unis. En juillet 2024, elle sera l'hôte de la première université d'été transdisciplinaire sur le campus du Camp Jacob. Des étudiants et du personnel d'établissements du territoire américain sont attendus pour participer au programme intitulé "Beyond the Postcard: Nature, Culture and Sustainability in the French Caribbean". Ce programme a pour objectif d'explorer l'héritage culturel ancré dans les pratiques de développement durable et de résilience dans la Caraïbe française. Cette initiative laisse entrevoir des partenariats prometteurs avec les community colleges nord-américains et renforce l'inscription durable du rayonnement international du campus de Camp Jacob.

L'offre « **Study abroad** », programmes courts d'immersion culturelle à destination d'universités internationales, se structure, par la mise en place de guide de l'offre en anglais, sa diffusion dans les réseaux nord-américains, diverses réunions avec les partenaires.

Une chaire d'excellence recherche-innovation, portée par **Howard University et l'UA**, est en train d'être mise en place. Une convention est en train de se structurer et devrait être signée pour mars 2024 dans ce prolongement.

Un programme des **étudiants Ambassadeurs de l'International** (#UAmbassadors) se structure. Il s'agit d'un programme collaboratif de volontariat qui vise à promouvoir, avec l'aide des étudiants, la mobilité internationale et à valoriser la diversité culturelle des campus de l'UA. La campagne de recrutement de la cohorte 2023-2024 a déjà été menée, et une formation aura lieu cette année à la Barbade.

2) Le développement des relations de l'UA avec ses voisins de la Caraïbe hispanophone et d'Amérique latine

Etablir des relations avec nos voisins de la grande Caraïbe est une belle mission que nous menons afin de pouvoir réaliser l'un des points forts de la mandature : créer un Erasmus Caraïbes.

Monsieur Jean-Marc Bagghi, Chargé de mission Amérique latine et Caraïbe hispanophone, a été investi du développement de nouveaux partenariats, initier de nouveaux points de contact dans les zones éponymes.

L'UA a intégré le réseau **CCI France International**, ce qui ouvre de nouvelles perspectives, dans la Caraïbe et l'Amérique latine, pour les stages à l'étranger obligatoires.

Durant cette année 2023, des relations ont pu être établies avec **l'ambassade de France au Panama**, et l'université a par ailleurs participé à la Semaine France au Panama, du 2 au 5 octobre 2023, à la Universidad Tecnológica de Panama (UTP). Cet événement a permis d'une part à l'UA et à sa politique d'internationalisation de bénéficier d'une belle visibilité, d'autre part de rencontrer des universités, échanger, initier des projets à leurs côtés.

La mobilité entre notre territoire et ceux voisins est un point central. En octobre 2022, L'UA a adhéré au **Programme Universitaire de Mobilité Académique (PUMA)**, initié par l'Agence Universitaire de la Francophonie et la Conférence Régionale des Recteurs des Universités Latino-Américaines (CRULA). Ce programme permet aux étudiants de ses membres de réaliser des expériences d'internationalisation, en allant étudier un semestre dans une université associée. En septembre 2023, les premières mobilités, entrantes et sortantes, avec le Brésil se sont concrétisées.

De plus, l'UA est à présent liée par une convention à l'ECCI Bogota (Escuela Colombiana de Carreras Industriales), et a également signé, en avril 2023, une convention avec l'UNAL (Universidad Nacional de Colombia). La mise en œuvre effective de ces conventions ne s'est pas fait attendre : dès le premier semestre 2023, des mobilités étudiantes ont pu être mises en place. Suite à une mission en Colombie menée en octobre 2023, d'autres liens ont pu être établis avec l'ECCI Bogota et l'Université de Cartagena : des conventions sont en cours d'articulation. Dans un même temps, un premier contact a pu être établi avec des universités mexicaines et une convention avec la République Dominicaine (PUCMM Santo Domingo) devrait également être signée en ce début 2024. Tous ces projets dessinent de nouvelles perspectives de mobilités et de coopérations scientifiques au sujet de problématiques caribéennes.



Lyta, L3 LEA, mobilité d'études à l'UNAL - Bogotá, Colombie

« Je voulais faire une mobilité d'études dans un pays hispanophone hors Espagne »

Lyta, étudiante de 3e année de LEA, passe actuellement un semestre en Colombie. En totale immersion linguistique et culturelle, Lyta a décidé de prolonger son séjour pour y passer son stage obligatoire de fin d'année. Il est à noter que notre étudiante a brillamment réussi son semestre.



Rafael, Licence Histoire, mobilité d'études entrante en LSH (972)- Programme PUMA

« Grâce à cette mobilité, j'ai non seulement acquis des connaissances mais aussi une richesse culturelle qui façonnera mon avenir »

Rafael, étudiant brésilien arrivé à l'UA dans le cadre du programme PUMA, témoigne de sa belle satisfaction d'avoir passé un semestre à l'UA. Rafael devient un Ambassadeur de notre université, portant et promouvant l'image de l'UA.

Par les grandes conventions qui ont été conclues cette année, avec le Conseil Départemental de Guadeloupe et la Collectivité Territoriale de Martinique, la mobilité des étudiants et du personnel sera facilitée grâce au soutien et au financement de ces entités majeures.

Parce que la richesse culturelle et la connaissance qui peuvent être obtenues par ces échanges n'ont pas de prix, nous nous engageons à continuer nos efforts dans la mise en place et la facilitation des mobilités, ainsi que dans l'accroissement de nos relations avec nos voisins. L'université des Antilles continuera, par ses échanges et ses collaborations avec les voisins de la grande Caraïbe, à affirmer son rayonnement et celui de ses territoires.

3) La création de la Maison des Langues : un jalon majeur pour la promotion linguistique et la mobilité internationale

La délibération du CA du **6 décembre 2023**, portant approbation de ses statuts, a fini de créer **la Maison des Langues**, qui avait d'abord été intégrée au sein de la Direction des Relations Internationales, lors du CA du 31 mai. Il s'agit de l'un des projets majeurs de cette mandature. Reflet de l'ambition d'accroître les mobilités dans notre espace géographique, elle est un service général, rattaché à la DRI, visant à mettre en œuvre la politique linguistique de l'université sur trois sites d'implantation : le Campus de Fouillole, le Campus du Camp Jacob et le Campus de Schoelcher.

La Maison des Langues permettra de valoriser l'apprentissage de la langue, par des évaluations de niveau, des cours de soutien, des aides à la préparation aux différentes certifications de langues, la promotion du français langue étrangère, l'organisation d'activités culturelles, etc. En outre, elle vise la formation en langues vivantes des étudiants et personnels de l'UA, ainsi que, à terme, celle du grand public. Les étudiants et les personnels non spécialistes des langues pourront ainsi améliorer leurs compétences linguistiques et accéder à des mobilités internationales de stages ou d'études.

La Maison des Langues désormais créée, l'année 2024 promet la transformation profonde du paysage linguistique et du rayonnement de notre établissement.

4) Les PUA comme pilote à l'université de la Réunion

Du 20 au 23 Novembre 2023 s'est déroulé, à l'université de la Réunion, sur le campus du Moufia, le Séminaire des Presses Universitaires ultramarines. Ce séminaire a été organisé par les Presses Indianocéaniques, avec pour objectif de faire rayonner les Presses Universitaires dans le paysage ultramarin et national. Des représentants des Presses Universitaires des Antilles, de la Réunion, de la Guyane, de la Nouvelle-Calédonie se sont réunis afin d'affirmer leur inscription dans le réseau éditorial national et international mais aussi partager expériences et projets. Les PUA ont pu affirmer à cette occasion leur belle dynamique éditoriale et inspirer les autres Presses par leurs réalisations récentes.



Les Directrices des Presses universitaires des Antilles, de la Guyane et de la Réunion

5) La visite de l'ambassadeur de l'Inde en France : des perspectives de partenariats scientifiques et de mobilité étudiante entre l'Inde et l'UA

Le mardi 19 décembre 2023, Son Excellence l'Ambassadeur de l'Inde, Jawed Ashraf, a rencontré la communauté universitaire de l'UA. L'événement s'est déroulé sur le Campus de Fouillol en présence du Président du Conseil Régional, Ary Chalus et du Président du Conseil Départemental, Guy Losbar. Au cours de cette réunion, l'Ambassadeur de l'Inde en France a échangé avec des étudiants et des enseignants sur les perspectives de coopération future.

L'Ambassadeur a exprimé son ambition de promouvoir la mobilité étudiante entre les grandes universités indiennes et l'UA, ainsi que d'établir des partenariats scientifiques ambitieux qui uniront la Guadeloupe à l'Inde.

Ces premières échanges avec celle qui est à ce jour la cinquième puissance mondiale, le "partenaire stratégique" de la France et un "géant de l'Histoire du monde au rôle déterminant pour l'avenir", selon le Président de la République française, représentent une opportunité unique ouvrant la voie à un enrichissement mutuel, favorisant l'échange de connaissances, la compréhension interculturelle et le développement de projets innovants.



Le Président du Conseil Départemental, Guy Losbar, le Président de la Région Guadeloupe, Ary Chalus, Son Excellence l'Ambassadeur de l'Inde en France, Jared Ashraf, le Président de l'UA, le Professeur Michel Geoffroy, la Vice-Présidente du Conseil d'Administration de l'UA, Laura Cassin

VI. **Le renforcement de l'UA**

“Je terminerai par dire ma détermination à mener à bien l'ensemble des projets nécessaires à l'élévation de notre université. Par-delà les ambitions et intérêts personnels, se trouve la réussite collective. Cette réussite collective antillaise, que nous sommes décidés à atteindre, sera le terreau fertile des succès de demain”

Propos liminaires du Président, CA du 14 mars 2023

Parce que l'université des Antilles doit poursuivre sa dynamique de renforcement, il nous importe d'agir quotidiennement en sa faveur. Ainsi, les recrutements, les recherches, les actions, les innovations, les structurations ou restructurations sont le travail de chacun, et c'est tous ensemble que nous rendons l'UA plus performante.

1) Les maillages de la Direction des Ressources Humaines

Au cours de l'année 2023, La Direction des Ressources Humaines a tenu plus d'une centaine de réunions de travail, impliquant des déplacements géographiques. Celles-ci comprenaient notamment les réunions mensuelles avec l'agence comptable pour la préparation et la clôture des opérations de paie, ainsi que l'accompagnement des gestionnaires des services d'enseignement dans les composantes/pôles.

La DRH a fait appel à la **Direction des Systèmes d'Information et du Numérique** (DSIN) pour diverses missions, notamment la génération des fichiers de personnels pour les remontées ministérielles et le déploiement de RenoirRH en collaboration avec les rectorats des deux académies. Parallèlement, un effort significatif de fiabilisation des données de SIHAM est en cours pour renforcer la sécurité des processus de gestion, avec 35 mises à jour réalisées en 2023. Les gestionnaires RH ont également suivi une formation à TIMMI. De plus, l'application a évolué avec la création de nouveaux comptes (absences, arrêt de travail, récupération...), et l'ajout de nouvelles fonctions (ex : rôle gestionnaire RH), création de nouveaux services (DiRev, DAJI...).

Le bureau de la coordination de paie, en collaboration avec **l'Agence Comptable**, assure le contrôle des mouvements de paie. Ensemble, ces deux services élaborent un calendrier de paie. Cette année, les gestionnaires ont traité 13 338 mouvements de paie, marquant une augmentation de 3% par rapport à 2022 (+381).

En ce qui concerne la gestion des services d'enseignement et des contractuels doctorants, la DRH travaille en coordination avec **l'École Doctorale** pour le recrutement des enseignants vacataires. L'accent est mis sur la fiabilisation des données et la réduction des retards de paiement. Les dossiers des vacataires, source de difficultés et de contentieux, font l'objet d'une coordination administrative. Des réunions ont été organisées en Guadeloupe et en Martinique pour promouvoir les bonnes pratiques, rappeler le cadre normatif et répondre aux questions.

Le bureau du contrôle interne et de la veille réglementaire assure le suivi et la mise à jour des procédures de la DRH, ainsi que la veille réglementaire RH. Les principales réalisations comprennent un état des lieux des fiches de procédures existantes, la formalisation du processus de déclaration des activités accessoires, la révision de la procédure de recrutement des CEV et ATV, et la mise à jour des procédures GSE en cours. Les informations sont diffusées auprès du public cible, comprenant les DRH, les responsables de services et les gestionnaires.

En 2023, le budget dédié à la formation était de **136 000 euros**. **176 agents** ont pu être formés, pour 8 formations collectives (APOGEE, CSA, Méthodologie du rapport d'activité, Premier secours, Sécurité incendie) et 23 formations individuelles.

La formation des personnels est une action fondamentale pour une université toujours plus dynamique et affirmée. Il est essentiel pour chacun de pouvoir continuer à développer ses compétences, d'apprendre et de comprendre comment manier les nouveaux outils innovants qui prennent place dans notre quotidien.

2) Les offres de formation de l'UA accréditées

L'évaluation du HCERES s'est prolongée jusqu'à février-mars 2023, par les derniers retours d'évaluation d'unités de recherche.

L'ensemble de l'offre de formation de l'établissement a été accréditée, et celle de l'INSPE de l'académie de la Guadeloupe a été obtenue pour la période 2022/2027.

3) La structuration de la direction des études et de la vie étudiante pour une sécurisation et une meilleure gestion de l'offre de formation

La structuration de la DEVE a été validée au CA d'octobre 2023. La DEVE est organisée en trois services, et a pour mission d'assurer le pilotage de l'offre de formation, de sécuriser la gestion des cursus et des outils de gestion, d'améliorer l'expérience étudiant et de développer la vie étudiante. Plusieurs actions ont pu être entreprises et réalisées en 2023.

- Cette année, une véritable sécurisation du parcours étudiant a été entreprise. Les phases de paramétrage de la procédure d'admission ont ainsi permis d'assurer la visibilité de 46 formations, pour une capacité de places offertes atteignant 5689.
- Cette année a également été mise en place la plateforme nationale Mon Master, dans le cadre de la procédure d'admission en première année de deuxième cycle. De multiples candidats ont ainsi pu se positionner sur les 33 mentions offertes pour 1469 places ouvertes. Une autre plateforme, Études en France, dédiée aux étudiants internationaux, a permis 1247 propositions d'admission.

- Le dispositif d'aide à la réussite « oui-si », permettant aux étudiants de première année de bénéficier d'un aménagement à leur cursus, a été reconduit par certaines UFR. Pour l'année 2023-2024, 51 étudiants sont inscrits dans un parcours aménagé, dont 27 en vue d'une licence allongée en 4 ans.
- En 2023, une politique de droits différenciés est introduite pour la première fois à l'UA. En accord avec la limite de 10% d'étudiants exonérés, le Conseil d'administration de l'université des Antilles a choisi de mettre en œuvre une politique d'exonération en harmonie avec sa stratégie d'ouverture vers la Caraïbe pour la période de rentrée 2023/2024.
- Le référentiel APOGEE a été clarifié. En effet, il présentait des données partielles ou inexactes.

En cela, l'UA cherche à harmoniser ses procédures d'inscription et sécuriser autant que possible ses processus administratifs, qui représentent un enjeu fort. Afin que toutes ces actions soient menées conjointement et efficacement, des espaces d'échanges entre la DEVE et les composantes de l'UA sont nées, permettant de discuter de bonnes pratiques, et d'analyser des cas réels, comme le café scol. Cet espace d'échanges a permis des discussions autour de problématiques communes et du suivi de la campagne d'inscription en belle harmonie.

4) La Responsabilité sociale de l'université

a) La mise en œuvre d'actions pour l'égalité Hommes-Femmes et la lutte contre les discriminations et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes

L'université des Antilles met en œuvre son plan d'action pluriannuel en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, tel qu'adopté par le CA du 27 septembre 2021. Cette initiative se concrétise à travers plusieurs démarches, notamment l'approbation par le CA du 16 février 2023, de la charte de la diversité, de la promotion de l'égalité et de la lutte contre les discriminations (délibération n°2023-09). De plus, la direction coordonne les actions prévues dans le plan pour l'égalité professionnelle, comme en atteste le bilan d'étape présenté en mars 2023 (délibération n°2023-27).

La sensibilisation et la formation des membres de la communauté universitaire sont un axe majeur du dispositif, avec des sessions internes tout au long de l'année sur les enjeux d'égalité. Ces sessions sont organisées en collaboration avec la mission permanente sur les VSS de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR), ainsi que la conférence permanente des chargés de mission Égalité et Diversité (CPED). En outre, un nouveau partenariat émerge avec les Rectorats de la Guadeloupe et de la Martinique, renforçant leur mission dans l'enseignement supérieur avec un référent dédié dans chaque académie, axé sur la vie étudiante et la lutte contre les violences sexistes, en conformité avec les directives nationales de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en septembre 2023.

b) L'amélioration des dispositifs d'accompagnement pour les étudiants en situation de handicap

Le 16 février 2023, le CA de l'UA a approuvé le schéma directeur pluriannuel handicap 2023-2026 de l'établissement, comme en atteste la délibération N°2023-07. Ce schéma directeur repose sur quatre axes stratégiques :

- Améliorer l'accessibilité du campus, des locaux, des services et des contenus pédagogiques ;
- Faciliter le parcours de réussite des étudiants en situation de handicap, de leur cursus académique jusqu'à leur intégration professionnelle ;
- Accroître le taux d'emploi et renforcer l'accompagnement des personnels en situation de handicap ;
- Renforcer l'information, la sensibilisation, la communication et la formation de l'ensemble des étudiants, du personnel et des usagers.

Chaque année universitaire, plus de 150 étudiants en situation de handicap bénéficient du soutien des référents handicap de l'université, ainsi que de divers acteurs tels que la DSIN, le SCD, le SUAPS, et les relais handicap au sein du SUMPPS et de la DOSIP.

Un comité de pilotage, chargé de suivre l'avancement des actions déclinées dans ces différents axes, élaborera prochainement un rapport annuel afin d'évaluer la mise en œuvre des différentes initiatives de la politique handicap.

c) La gestion environnementale (tri des déchets, transition énergétique, soutien à la biodiversité)

L'UA a entrepris une démarche organisée, impliquant une vaste consultation au sein de sa communauté. L'objectif de cette démarche est d'explorer des solutions créatives adaptées à son environnement géographique et climatique singulier.

Ainsi, le 18 novembre 2023 s'est tenu le colloque pluridisciplinaire intitulé "Journée de pratiques et de recherche sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale : Les défis sociétaux et environnementaux au sein des organisations". Ce colloque a été marqué par deux plénières et quatre tables rondes, donnant lieu à une première formalisation d'actions variées susceptibles de contribuer à l'élaboration d'un schéma directeur porté par l'ensemble de la communauté universitaire.

De plus, des sondages auprès des acteurs de la communauté sont menés. Ils visent à définir et sélectionner les objectifs prioritaires pour l'élaboration du Schéma Directeur de Développement Durable & de Responsabilité Sociétale et Environnementale (SD-DD&RSE) pour la période 2024-2027 de l'UA.

En 2024, la création d'un comité de pilotage constituera une étape essentielle pour coordonner les dispositifs en place et finaliser le projet de SD-DD&RSE à l'échelle de l'établissement.

5) La modernisation des outils de l'UA : le développement d'applications et la mise en place du télétravail

a) Les applications

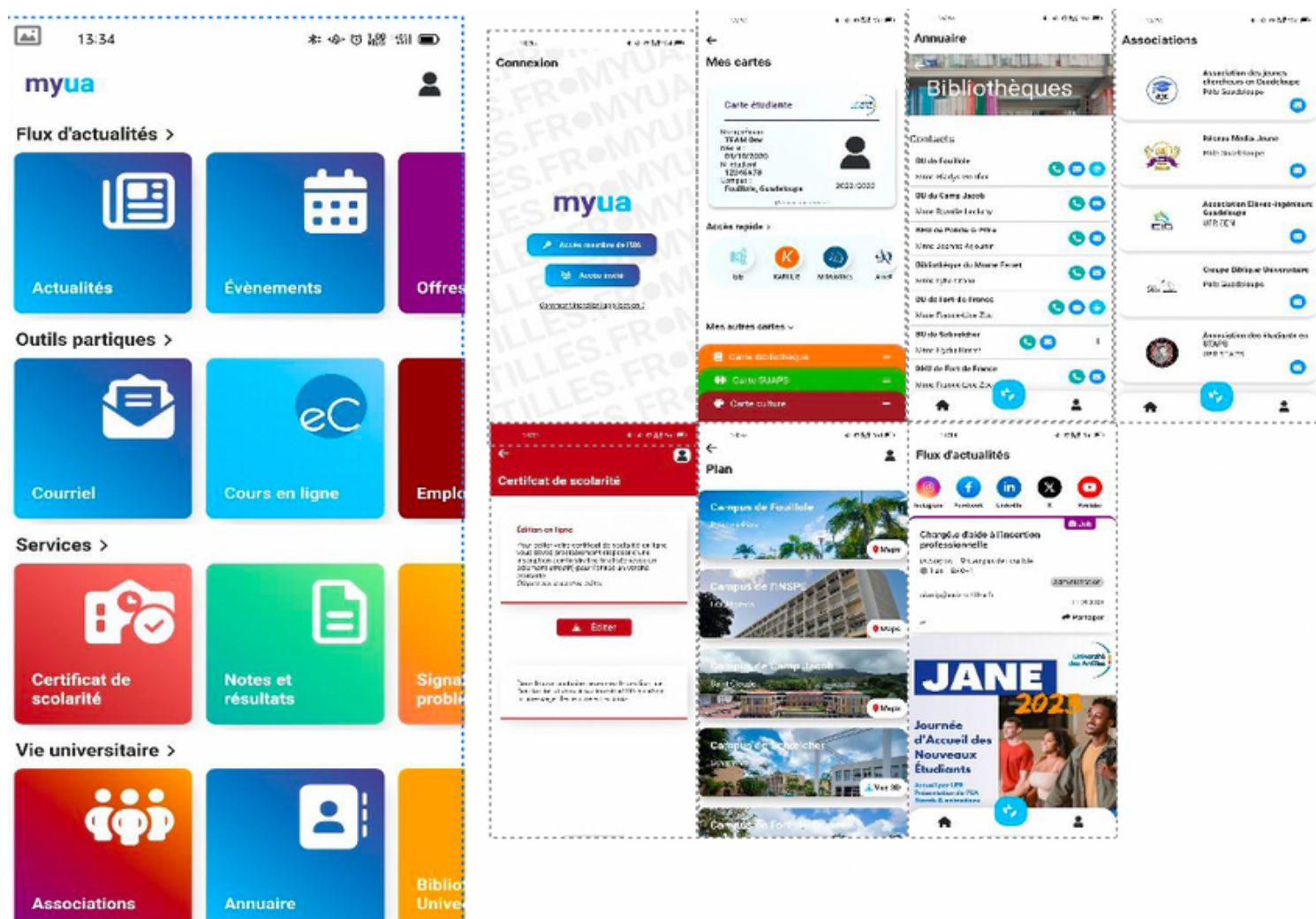
L'UA digitalise progressivement ses services. Le comité de pilotage (COFIL) se réunit chaque semaine afin d'échanger sur les stratégies numériques de l'UA. En 2023 ont été planifiées et ont été réalisées des actions pour continuer de développer le numérique à l'UA.

En 2023, la plateforme de présentation des formations de l'UA s'est enrichie de nouvelles fonctionnalités, et elle bénéficie maintenant d'une interface permettant la collecte de données de formation à partir des données de l'application Apogée. A terme, la plateforme vise l'harmonie de la présentation de nos formations et la génération automatique de livrets présentant ces formations.

En 2023, diverses applications ont été développées :

- L'application **GRAAL** permet la gestion des laboratoires de recherche de l'UA. Ces derniers sont progressivement en train d'être intégrés dans l'outil.
- L'application **Partage Renater** est la nouvelle plateforme permettant de gérer les mails des personnels de l'UA. Elle dispose de la possibilité d'édition collaborative de documents, la gestion des listes de tâches, la messagerie instantanée, ainsi que l'utilisation d'un agenda partagé. La mise en place pour les vacataires est actuellement en cours, et pour les étudiants, elle sera effective dès la prochaine rentrée.
- L'application UA Recherche a été récemment mise en place. Il s'agit d'un outil développé à l'attention des porteurs de projets de recherche de l'UA, qui permet de gérer les conventions de recherche. La première phase, qui concerne la saisie des informations par les responsables de projet, est en cours.

- L'application **GED** représente le Système d'Information (SI) documentaire de l'UA, qui permet d'accéder aux données documentaires selon le niveau d'accréditation.
- L'application **Moveon** permet de gérer les mobilités entrantes et sortantes des étudiants Erasmus.
- L'application **Business Object**, qui permet d'extraire les informations à partir des données collectées à l'UA a été installée et les utilisateurs ont été formés en décembre.
- L'application **MYUA** a été développée par et pour les étudiants, afin de leur permettre d'accéder à diverses informations, (actualités ou les événements de l'UA), leurs documents (notes, certificats de scalarités) et services dématérialisés de l'université.



La formation au numérique de l'UA (PIX) est mise en place progressivement. Les premières sessions de certification ont pu avoir lieu en 2023. Certains personnels de l'UA ont pu la passer : 7 candidats sur 10 issus du Service commun de documentation (SCD) l'ont eu.

b) Le télétravail

La charte relative au télétravail à titre expérimental a été approuvée à la majorité par le Conseil d'administration du 6 décembre 2023. Du 1er janvier 2024 à la fermeture de l'établissement en juillet 2024, le personnel BIATSS de l'UA a la possibilité de télétravailler pendant 20 jours maximum pendant cet accord et à raison de 3 jours minimum de présence par semaine sur site, avec accord du responsable hiérarchique.

6) La poursuite des projets immobiliers prospectifs

Le développement de notre université s'inscrit également dans le déploiement et la réalisation de projets immobiliers. En cette année 2023, on peut compter diverses avancées sur les deux pôles.

Martinique

- La salle de collection patrimoniale, à la BU de Schoelcher, a fini d'être aménagée en mai 2023.
- Le système de sécurité incendie des bâtiment 2, 3, 4, 5 du Campus de Schoelcher a été remis en conformité au mois d'octobre 2023.

Guadeloupe

- Le hall et les sanitaires du bâtiment Mérault, sur le Campus de Fouillole, ont fini d'être réhabilités en janvier 2023.
- Une installation photovoltaïque et travaux connexe sur le bâtiment TP-DOSIP a été mise en place en avril 2023.
- Une installation photovoltaïque et travaux connexe sur le bâtiment Mérault a été réalisée en juin 2023.
- Les espaces extérieurs du campus de Fouillole ont été réhabilités : 470 mètres de cheminements piétons, un belvédère, un portail pour un accès secondaire ont été créés ; le parvis, les éclairages d'entrée du campus, 33 places de stationnement sur la voie littorale ont été réhabilités ; 5 panneaux d'affichage du plan du campus ont été installés. Ces travaux se sont achevés en décembre 2023.

Administration Générale

- Le hall et les sanitaires du bâtiment Mérault, sur le Campus de Fouillole, ont fini d'être réhabilités en janvier 2023.
- Une installation photovoltaïque et des travaux connexes sur le bâtiment TP-DOSIP ont été positionnés en avril 2023.
- Le parking de l'Administration Générale de Fouillole a été remis en état en juillet 2023.
- Les sanitaires et le sol du 3ème étage de l'Administration Générale ont été rénovés en octobre 2023.

LE SUIVI DES CONTENTIEUX

Direction des affaires juridiques et institutionnelles
Administration générale



COMPTE-RENDU CONTENTIEUX Université des Antilles Période : 14 mars 2023 - 31 décembre 2023

	OBJET DE LA REQUÊTE	DECISION	DATE DE LA DECISION
1	Requête tendant aux paiements des heures de vacation	Paiement des heures de vacations	08/06/2023
2	Requête tendant à l'annulation d'un trop-perçu de rémunération	Requête rejetée	06/04/2023
3	Requête tendant au versement des heures de vacation	Requête rejetée	07/03/2023
4	Requête tendant à l'exécution d'une décision précédemment rendue	Requête rejetée	27/11/2023
5	Requête tendant à la mise en œuvre de la protection fonctionnelle	Injonction de mettre en œuvre la protection fonctionnelle	10/02/2023
6	Requête tendant à l'annulation de la décision de refus d'octroi du bénéfice de la protection fonctionnelle	Non-lieu à statuer sur la requête	28/09/2023
7	Requête tendant à l'annulation d'une décision de retenue sur salaire pour fait de grève	Requête rejetée	14/03/2023
8	Requête tendant à l'annulation d'une décision portant refus d'intégration, refus de renouvellement de détachement et refus de recrutement	Annulation d'une décision portant refus d'intégration, refus de renouvellement de détachement et refus de recrutement - Injonction au Ministre de l'éducation nationale de proposer une intégration	04/04/2023
9	Requête tendant à l'annulation d'une décision rejetant sa demande indemnitaire	Requête rejetée	30/06/2023
10	Requête tendant à l'annulation d'une décision implicite de refus d'ouverture d'inscriptions dans les facultés de l'hexagone pour le second cycle de médecine	Requête rejetée	21/03/2023
11	Requête tendant à l'exécution d'une décision précédemment rendue par le tribunal administratif de la Martinique	Astreinte prononcée à l'encontre de l'université des Antilles	06/04/2023
12	Requête tendant au versement d'une somme au titre du préjudice subi du fait d'un harcèlement moral	Requête rejetée	04/04/2023
13	Requête tendant à l'annulation de la décision implicite de rejet tendant à l'annulation d'une saisine à tiers détenteur	Requête rejetée	19/09/2023
14	Requête tendant au versement des heures complémentaires	Requête rejetée	14/03/2023

CONCLUSION GÉNÉRALE

En 2023, l'université des Antilles a su s'affirmer comme université d'excellence, par son entrée dans le classement de Shanghai grâce à ses recherches en écologie. Elle a su dévoiler au monde son haut potentiel et représenter dignement l'enseignement supérieur français dans la Caraïbe. L'UA a démontré qu'elle est capable de répondre aux exigences internationales.

En 2023, l'université des Antilles a su tourner, en harmonie avec les grands acteurs de ses territoires d'implantation, son regard vers l'avenir, le développement et le rayonnement de la Martinique et de la Guadeloupe.

En 2023, l'université des Antilles a su s'engager pleinement dans la réussite et l'insertion de la jeunesse de ses territoires, encourager et développer l'épanouissement étudiant, tout en renforçant aussi bien ses formations que son fonctionnement.

“Je l'affirme et le dis avec beaucoup de force, l'université des Antilles poursuivra son ascension dans l'histoire et parce que nous sommes chaque jour plus nombreux à y croire, [...] nourris par nos réussites collectives, par nos victoires, la promesse d'un avenir radieux se fait de plus en plus claire, et c'est ce que nous transmettrons aux générations futures venues prendre la relève : un joyau universitaire, une réussite antillaise, la démonstration qu'ensemble nous sommes plus forts.”

Propos liminaires du Président, CA du 6 décembre 2023

Les mots des étudiants en 2023

“Nous souhaitons remercier la présidence de l'université des Antilles ainsi que la vice-présidence du Pôle Guadeloupe pour les actions menées tout au long de cette année universitaire. Nous reconnaissons le travail effectué [...]. Nous reconnaissons votre dévouement et votre implication afin d'apporter les réponses idoines aux problématiques inhérentes à la vie étudiante sur les deux territoires. [...] Merci de renforcer le sentiment d'appartenance à une université forte et qui assume sa diversité. Un lieu-monde pour reprendre vos mots, Monsieur le Président.”

Janice Deroche, élue étudiante, CA du 6 juillet 2023

“Nous tenions à saluer les nombreuses actions mises en place par le Pôle Guadeloupe. Leurs initiatives ont apporté une véritable dynamique à nos campus, offrant à chaque étudiant des moments de vie extra-universitaire de qualité, très appréciée de chacun d'entre nous.”

Carl Rippon, VP étudiant, CA du 6 juillet 2023

“[...] Vous avez su mettre en place les actions nécessaires pour le retour à la sérénité au sein de notre université, ce qui sans le moindre doute a été au bénéfice des étudiants. [...] Vous avez replacé les étudiants au centre de cette université et de vos préoccupations premières et cela se constate par votre écoute, votre disponibilité et votre aide qui nous est toujours offerte. [...] Merci Monsieur le président, Madame la Vice-présidente du Conseil d'administration, Monsieur et Madame les vice-présidents polaires, de soutenir les étudiants et leurs initiatives au travers des diverses manifestations organisées par les associations estudiantines. Merci également pour toutes celles initiées par les pôles et leurs services sans qui nous ne pouvons avancer.”

Raissa Gabourg, élue étudiante